

La nasalisation en langue arabe (vocalique ou consonantique)

Othman Elberegli
Université de Misurata - Libye

Introduction

La langue arabe contient-elle des articulations nasales dans son système phonatoire? Y a-t-il des positions où nous pourrions repérer un son ayant une articulation ressemblant à celle des voyelles nasales françaises? Y a-t-il des études traitant le phonétisme arabe, indiquant que la langue arabe contient des phonèmes nasales même dans des cas particuliers? Y aurait-il, enfin, des signes scientifiques des sons arabes avec lesquels nous pourrions donner des transcriptions de chaque mot arabe comme c'est le cas des autres langues?

Dans cette modeste recherche, nous allons essayer de démontrer que la langue arabe posséderait des articulations nasales dans son système phonatoire. Signalons que cette opération phonatoire concerne surtout certaines règles régissant la bonne lecture, "récitation", du saint Coran lors de la prononciation de certaines lettres dans des positions différentes soit dans le même mot, soit entre deux mots.

De plus, nous allons essayer de faire une petite comparaison entre les voyelles nasales françaises et la nasalité en arabes. Cette comparaison concerne les lieux et les points articulatoires de chaque phonème, s'ils sont proches ou non dans l'opération de la prononciation et de l'articulation.

D'ailleurs, dans cette étude, nous allons tenter de détailler les règles susmentionnées en donnant des exemples accompagnés de transcriptions phonétiques pour faciliter la compréhension de notre point de vue qui prouverait l'existence des nasales en arabe en les comparant avec celles de la langue française et de trouver s'il y aurait des similitudes entre elles.

1. Le système phonatoire français et arabe

Premièrement, nous voulons signaler que la langue française est une langue romane tandis que la langue arabe est d'origine chamito-sémitique.

De plus, la langue française est plus riche en vocalismes ; elle possède seize voyelles, alors que la langue arabe n'en possède que trois. En revanche, la langue arabe est plus riche en consonnes que le français ; elle en contient vingt six alors que le française n'en a que seize. Au niveau des semi-consonnes, la différence n'est pas grande : le français en possède trois et l'arabe deux.

Concernant le vocalisme des deux langues, nous avons vu que phonologiquement, les deux langues étaient différentes. Dans la langue française, il y a des voyelles orales et des voyelles nasales, alors que l'arabe n'a que trois voyelles orales. Quant aux voyelles nasales, elles n'existent pas. La langue arabe n'a qu'une voyelle orale labiale ; c'est le son /u/ alors qu'en français, il en existe plusieurs : /y/, /o/, /ɔ/, /u/, /ə/, /ø/ et /œ/, et deux voyelles labiales nasales; /œ̃/et /ɔ̃/.

Par ailleurs, le français possède deux degrés d'aperture pour l'articulation des voyelles. Il y a des voyelles fermées et des voyelles ouvertes, tandis qu'en arabe, il en existe quatre. Les voyelles arabes sont ouvertes, mi-ouvertes, fermées, mi-fermées.

Au niveau du consonantisme des deux langues, nous avons observé qu'en arabe, il existait quatre modes d'articulation : des consonnes occlusives, fricatives, liquides et glottales. Alors qu'en français, on ne trouve que deux modes d'articulation : celui propre aux consonnes occlusives et celui propre aux consonnes constructives.

En outre, la langue arabe possède cinq points d'articulation : celui des consonnes antérieures, mi-intérieures, médiales, mi-postérieures et postérieures. Alors qu'en français, on compte trois points d'articulation : les consonnes labiales, dentales et palatales. Concernant les consonnes nasales, la langue arabe en contient deux, tandis que le français en possède quatre.

Le tableau ci-dessous nous l'avons construis à partir des données citées au-dessus à fin de nous montrer la classification des consonnes arabes selon leurs mode et points d'articulation.

Mode d'articulation	Sonorité	Points d'articulation				
		Antérieures	Mi-antérieures	Médiales	Mi-postérieures	Postérieures
Occlusives Orales	Sonores	ب /b/	ط /t/ ض /d/ د /d/			ح /h/ ع /ʕ/
	Sourdes		ت /t/		خ /ħ/ ق /q/ ك /k/	
Occlusives nasales	Sonores	م /m/	ن /n/			
Fricatives orales	Sourdes	ف /f/	ث /t/ س /s/ ص /s/	ش /ʃ/	غ /ġ/	
	Sonores		ذ /d/ ز /z/ ظ /z/	ج /ʒ/		
Liquides	Sonores	ل /l/ ر /r/				
Glottales	Sourdes					ه /h/
	Sonores					ء /ʕ/

Cette brève comparaison des systèmes phonatoires nous a permis de donner un point de départ pour l'étude de notre problématique.

1.2 La nasalisation en langue française et en langue arabe

1.2.1 La langue française

En ce qui concerne les nasales, elles sont prononcées en abaissant le voile du palais ce qui permet l'air de passer à la fois par les cavités buccale et nasale. Cette opération nous offre les voyelles : [ã][õ][ẽ][œ]. Quant à la prononciation des consonnes, si l'air sort en partie par la cavité buccale et en partie par la cavité nasale, nous obtenons des consonnes nasales.

En langue française, il existe 3 consonnes nasales, qui sont : [m] comme dans, mouche [muʃ], [n] dans nous [nu], et [ŋ] comme dans campagne [kãpaŋ].

La consonne [ŋ] empruntée à la langue anglaise, se situe dans cette catégorie, et se trouve par exemple dans le mot parking [parkiŋ].

1.2.2 La langue arabe

Dans le système vocalique arabe, le critère de la nasalisation n'est pas connu des arabophones. Il est même totalement ignoré des personnes qui ne sont pas spécialistes en phonétique.

Contrairement au système vocalique arabe, le système consonantique contient deux consonnes nasales qui sont identiques à celles du système consonantique français. Les consonnes nasales sont : م /m/ مفتاح /miftaḥ/ une clé et ن /n/ نمر /namir/ un tigre. Ces deux consonnes exigent que la sortie d'air s'opère par les deux cavités - nasale et orale.

2. Les règles de "Tajwiid", la récitation du saint Coran de ن/nun/ silencieuse, de la nounation "Attanwine" et de م /mim/ silencieuse¹

La récitation, "Tajwiid", est une science qui étudie l'articulation de chaque lettre à partir de son point d'articulation gardant ses traits articulatoires. D'ailleurs, sous ce titre se classent plusieurs dispositions relatives à la bonne prononciation des lettres arabes pour effectuer la bonne lecture du Saint Coran de façon qu'elle soit pareille à celle du prophète Mohamed et ses compagnons.

Parmi ces règles nous sommes intéressé à celles qui traitent la bonne récitation de la consonne arabe ن /nun/ silencieuse et de la nounation, et de م /mim/ silencieuse dans la lecture du saint Coran, ces règles sont : la manifestation [al iẓhar], la diphtongue [al idġam], le renversement [al iqlab] et la dissimulation [al iḥfaʔ].

Cependant, nous allons détailler les dispositions ci-dessus premièrement avec la consonne /n/ ensuite avec la consonne /m/.

De plus, nous voulons signaler que nous allons utiliser les signes phonétiques suivants [a], [i] et [u] pour les voyelles arabes courtes et les signes [ā], [ī] et [ū] pour les voyelles arabes longues.

Nous voulons signaler que nous avons fourni un tableau à partir du quel nous avons essayé de trouver des transcriptions qui pourraient nous aider à trouver les équivalents des sons de la langue arabe. Ce tableau sera placé à la fin de cette étude.

¹ عبد الفتاح السيد المرصفي، الطريق المأمون الى أصول رواية قالون من طريق الشاطبية، الطبعة الاولى، 1970، ص: 158-165.

- [http://www.qurankarim.org/books/contentsimages/htmlfiles/kafi\(3\)-tajweed/kafi\(3\)04.html](http://www.qurankarim.org/books/contentsimages/htmlfiles/kafi(3)-tajweed/kafi(3)04.html)

- <http://www.dar-alhejrah.com/t2150-topic>

- <http://www.mawdoo3.com>

2.1 Les règles de la consonne /n/ silencieuse et de la nounation :

Une lettre silencieuse en arabe est la graphie qui n'a pas de signe diacritique, telle que *Alfatha* pour les voyelles /a/ et /ā/, *Alkasrah* pour les voyelles /i/ et /ī/. Cependant, nous allons détailler ces dispositions en donnant des exemples accompagnés des transcriptions afin de clarifier et faciliter la compréhension de notre point de vu.

2.1.1 La manifestation (apparition) pharyngale, الاظهار الحلقى/al izhar al hlqi/

C'est l'articulation complète de chaque lettre, ces lettres sont : le "ء" /ʔ/ "*al hamza*", "هـ" /h/ "*al ha*", "ع" /ʕ/ "*al ayne*", "ح" /ħ/ "*al ha*", "غ" /ġ/ "*al ghayn*" et "خ" /ħ/ "*alkha*". Pareillement, il y a trois classes pour la manifestation, ces classes sont :

a- L'apparition haute : elle se fait avec les lettres /h/ et /ʔ/ car elles sont articulées à la partie postérieure du pharynx.

b- L'apparition médiane : elle se fait avec les lettres /ʕ/ et /ħ/, car elles sont articulées à la partie médiane du pharynx.

c- L'apparition basse : elle se fait avec les lettres /ġ/ et /ħ/, car elles sont articulées à la partie postérieure du pharynx.

ex. (من أحسن) [man ʔhsanu], (ينأون) [janʔwna], (كفؤا أحد) [kufuan ʔhad], (من هاد) [min hadin], (ينهون) [janhawna], (جرف هار) [ʒurufin harin], (من غل) [min ġillin]

2.2 La diphtongue الادغام/al idġam/

C'est l'introduction d'une lettre silencieuse dans une voyelle pour qu'elles deviennent une seule lettre géminée et dont les lettres sont : "ي" /j/ "*al ya*", "ر" /r/ "*arra*", "م" /m/ "*almime*", "ل" /l/ "*allame*", "و" /w/ "*alwaw*" et "ن" /n/ "*announe*". De plus, il y a deux types de diphtongue :

a- la diphtongue avec mélodie : c'est la contraction de /n/ silencieuse et de la nounation dans les lettres suivantes : "ي" /j/, "و" /w/ "*alwaw*" "م" /m/ "*almime*", et "ن" /n/ "*announe*", et elle ne se fait qu'entre deux mots.

ex: (ان نفعت) [in nafa't], (ان يشاء) [ĩ jašaʔa], (عذابا نكرا) [ʔdaban nukura], (سراجا وهاجا) [siraʒa wahaʒa].

Nous pourrions remarquer qu'avec les lettres arabes /a/, /j/ et /w/, il y a des articulations nasales ressemblant à celle des voyelles nasales françaises /ɔ̃/ et /ɛ̃/.

b- la diphtongue sans mélodie : c'est la contraction de /n/ silencieuse et de la nounation dans les lettres /l/ et /r/. Cette articulation est faite entre deux mots et non pas dans le même mot, lorsque l'une de ces lettres vient après le /n/ silencieuse ou après la nounation, à condition que le /n/ vienne à la fin du premier mot et que l'une des lettres de la diphtongue soit à l'initial du mot suivant.

ex : (من رحيق) [mi rrahīq] (هدى للمتقين) [huda llilmuttaqīn] (من لدن) [mi lladun] (غفور رحيم) [ġafuru rrahīm]

2.3 Le renversement **الاقلاب/al iqlab/**

C'est le placement d'une lettre au lieu d'une autre ; c'est-à-dire le changement de l'articulation de la lettre /n/ silencieuse ou *Tanwine* par la lettre /m/, et reste toujours /n/ à l'écrit. Cette opération est réalisée entre deux mots ou dans le même mot. Le renversement est inventé pour faciliter et alléger la prononciation des deux sons qui sont très différents concernant les lieux d'articulation des lettres /b/ et /n/ silencieuse. Le renversement se réalise ainsi :

* On prononce la /n/ silencieuse ou la /n/ de *Tanwin* /m/.

* On ne prononce pas la /n/ silencieuse ou la /n/ de *Tanwine* lorsqu'elle est suivie de la consonne /b/ accompagné! Une mélodie à la consonne renversante /m/.

(خبيرا بصيرا) [ħbīra baṣīra] (يُنبت لكم) [jumbitu lakum]

D'ailleurs, cette disposition est semblable à l'idée de l'assimilation en français qui est «... ***l'assimilation phonique** qui est un type très fréquent de variation phonologique subie par un son au contact d'un son voisin et qui tend à réduire les différences entre les deux sons : l'un des deux sons acquiert une ou plusieurs caractéristiques propres au son voisin.* »², et plus spécifiquement l'assimilation de la nasalité avec les consonnes labiales « **labial : p/b** → **m**, comme dans : bombe puissante [bōmp^hisāt].

En arabe, l'assimilation de nasalité est plus fréquente à la récitation du Coran sous forme de ce que les savants de Tajwid appellent "règles liées au mime et Nouna saakine et Tanwine" »³

² ELSAADANI, Abdelwahab, « Les aspects de l'assimilation phonétique en français et en arabe » Université de Mansourah, Revue de la Faculté des Lettres de Mansourah, N° (54), Janvier 2014, p.3-4.

³ *Op. cit.*, p.16.

2.4 La dissimilation الاخفاء /al ihfaʔ/

C'est la prononciation d'une consonne silencieuse non gémisée entre la manifestation et la diphtongue avec le maintien de la mélodie. Cette opération comporte quinze lettres qui sont : "ص" /s/ "aṣṣade", "ذ" /d/ "addāde", "ث" /t/ "atta", "ك" /k/ "alkafe", "ج" /ʒ/ "aljime", "ش" /ʃ/ "achine", "ق" /q/ "alqafe", "س" /s/ "assine", "د" /d/ "addale", "ط" /t/ "atta", "ز" /z/ "azzaye", "ف" /f/ "alfa", "ت" /t/ "atta", "ض" /d/ "addāde" et "ظ" /z/ "azzade".

Cependant, nous voulons signaler que nous avons utilisé les signes suivants pour les nasalités arabes [ã], [ĩ] et [ũ] afin de clarifier la nasalisation qui doit être faite dans telle ou telle position.

Pour le cas où l'un des lettres ci-dessus vient après la /n/ silencieuse, soit entre deux mots ou dans le même ou après la nounation qui ne se fait qu'entre deux mots, il faut faire la dissimilation, qui est appelée la dissimilation réelle car on y cache la prononciation de la consonne /n/.

D'ailleurs, pour accomplir cette articulation, il faut que le lecteur du Coran prononce le /n/ silencieuse et /n/ du *Tanwine* entre la manifestation et la diphtongue sans la gémisation et avec le maintien de la mélodie.

Cependant, il y a trois grades de dissimilation dans les règles de la récitation du Coran. Ces classes sont :

- Les lettres les plus proches de la dissimilation selon leurs lieux d'articulation de la consonne /n/ silencieuse sont ; /t/, /t/ et /d/

ex : (منثورا) [māṭura] (وان تبتم) [wa ĩtubtum] (قنوان دانية) [qinwan ũdanjah]

- Les lettres les plus éloignées de la dissimilation selon leurs lieux d'articulation de la consonne /n/ silencieuse sont ; /q/ et /k/

ex : (ان ينقلب) [iãqalibu] (من كان) [mã kãna]

- Les lettres les moins? Proches de la dissimilation selon leurs lieux d'articulation de la consonne /n/ silencieuse sont les dix lettres restantes.

ex : (قولا كريما) [mĩ ʔarri] (من شر) [mã zakkaha] (من زكاهها) [ãsajakũnu] (ان سيكون) [qawlã karĩma]

D'ailleurs, nous voulons faire une petite comparaison entre les règles de la dissimilation et celles des voyelles nasales en langue française.

Si l'air s'échappe en partie par la cavité orale et en partie par la cavité nasale, on obtient des sons nasaux. Cela signifie que suivant la position de la lèvre, nous produisons des voyelles nasales ou des voyelles orales.

« Si la luette est abaissée ; l'air passe alors en partie par la voie buccale et en partie par le canal nasal : les voyelles sont dites nasales : c'est le cas des voyelles nasales [ɛ̃] (vingt), [ɑ̃] (cent), [ɔ̃] (onze), et [œ̃] (un) »⁴.

Par ailleurs : « Si le voile du palais s'abaisse, il se produit une résonance nasale. On distingue donc les voyelles orales, prononcées avec le voile du palais contre la paroi pharyngale, et les voyelles nasales (on dit aussi oralo-nasales) prononcées avec le voile du palais abaissé »⁵.

À partir de ce qui précède, nous pourrions remarquer la ressemblance de l'articulation de la voyelle nasale française /ɛ̃/ comme dans le mot intelligent [ɛ̃tɛliʒɑ̃], et la nasale arabe dans le mot (أنتم) [ātum]. De plus, nous trouverions pareillement une ressemblance entre la voyelle nasale française [ɔ̃] comme dans le mot jonc [ʒɔ̃] et celle de la langue arabe comme dans le mot (جند)[ʒūdun].

3. Les règles de la consonne /m/ silencieuse

En ce qui concerne la consonne /m/, on lui a attribué trois règles organisant la bonne récitation de ce graphème ; la manifestation, la diphtongue et la dissimilation.

3.1 La diphtongue

C'est la contraction de la /m/ silencieuse dans une /m/ diacritique à condition qu'elle soit à l'initiale du mot suivant; elles seront une seule consonne géminée, en gardant la mélodie. Cette opération est appelée : diphtongue orale.

ex : (سعيكم مشكورا) [sa'jukumɑ̃kūra] et (طائرکم معکم) [tɑʔirukuma'akum].

3.2 La dissimilation

Dans cette opération on doit cacher la /m/ silencieuse si elle est suivie d'un mot commençant par le son /b/. Cette articulation est faite par la fermeture complète de la bouche, elle est appelée : dissimilation labiale car ces deux sons sont articulés par les lèvres.

ex : (وما صاحبکم) [wama ʃaħibuku bimaʒnun] (وأمدکم بأموال) [wa amdadnaku bi'amwalin].

⁴ PETIT, Odette, *Phonétisme français et phonétisme arabe*, B.E.L.C, 1967, p.24.

⁵ DERVERY, Nicole, *La phonétique du français*, Paris, Seuil, 1997, p.20.

3.3 La manifestation

Dans cette disposition, le lecteur doit prononcer la /m/ silencieuse si elle est suivie de l'une des lettres de la manifestation qui sont toutes les lettres sauf le /m/ et le /b/. De plus, cette apparition est très claire avec les lettres و /w/ et ف /f/.

ex : (لهم فيها) [lahum fiha] (أنفسكم ولكم) [āfusukum walakum].

4. Conclusion

Il y a une grande différence entre les deux systèmes phonatoires arabe et français : la langue française est plus riche en voyelles orales et nasales que l'arabe, il serait probablement donc difficile à un arabophone l'apprentissage de la prononciation de certains phonèmes appartenant à la langue française ou l'acquisition d'un système phonologique différent de celui qui est propre à sa langue maternelle.

L'étudiant apprenant une langue étrangère crée une stratégie de mise en place des sons propres à sa langue maternelle vis-à-vis de ceux de la langue apprise et qui n'existeraient pas dans sa langue maternelle. Il perçoit le son et cherche un son proche dans la prononciation propre à sa langue maternelle ou présent dans une langue de sa connaissance (c'est par exemple le cas des apprenants parlant deux ou plusieurs langues, en apprenant une nouvelle).

De même, nous avons suivi cette stratégie qui cherche à trouver une ressemblance entre les voyelles nasales françaises et la dissimilation dans les règles de la récitation du saint Coran. Cette opération s'appelle le crible phonologique.

« Le « crible », concept mis en évidence par Polivanov et popularisé par Troubetzkoy, serait une sorte de filtre perceptif que nous mettrions en place durant l'enfance et qui serait adapté au système phonologique et prosodique dans notre langue maternelle.

Ce crible maternel nous permettrait « d'optimiser » la perception de notre propre langue mais nous empêcherait de percevoir et donc de (re)produire correctement le système phonologique et prosodique d'une langue étrangère, s'il est différent : lorsque nous parlons une langue étrangère, nos fautes de prononciation seraient partiellement imputables à une mauvaise perception »⁶.

⁶ SALSIGNAC, Jeanne, «Enseignement de la prosodie et la didactique de FLE», in *Travaux de didactique de FLE*, N° 39, 1998, p.103.

Ainsi, nous voudrions noter que le crible phonologique existe chez chaque individu, et de ce fait, ce phénomène entraîne chez chaque apprenant, quel qu'il soit, des difficultés d'apprentissage relatives à la prononciation avec un effet de « discrimination phonologique » entre les sons de la langue maternelle et ceux de la langue cible.

« Dans de nombreux cas, les problèmes de perception sont liés à la phonologie particulière de chaque langue. On sait que le « crible phonologique » de la langue maternelle intervient largement dans la perception des unités de la langue seconde et/ou étrangère.

Précisons tout de même que l'influence du « crible phonologique » de la langue maternelle devient de plus en plus prégnante au fur et à mesure que nous avançons en âge. Ceci est bien connu maintenant et largement argumenté par les observations des psycholinguistes »⁷.

Pour conclure, nous avons essayé, en entreprenant cette étude, de trouver une ressemblance entre quelques voyelles nasales françaises et les règles de la lecture du Coran plus précisément celles de la [n] silencieuse et de la nounation en arabe. Cela, pourrait aider les apprenants arabophones voulant maîtriser la langue française.



⁷ BORRELL, André, « Difficultés de perception et distribution des unités phonotico-phonologique en F.L.E », in *Travaux de didactique du FLE*, N° 39, 1998, p.95.

Bibliographie**Corpus**

- Le saint Coran.

Références

- عبد الفتاح السيد عجمي المرصفي، الطريق المأمون الى أصول رواية قالون من طريق الشاطبية، الطبعة الاولى، 1970.
- BORRELL, André, « Difficultés de perception et distribution des unités phonotico-phonologique en F.L.E », in *Travaux de didactique du FLE*, N° 39, 1998.
- DERVERY, Nicole, *La phonétique du français*, Paris, Seuil, 1997.
- ELSAADANI, Abdelwahab, « *Les aspects de l'assimilation phonologique en français et en arabe* », Université de Mansourah, Revue de la Faculté des Lettres de Mansourah, N° 54, Janvier 2014.
- SALSIGNAC, Jeanne, « Enseignement de la prosodie et la didactique de FLE », in *Travaux de didactique de FLE*, N° 39, 1998.
- PETIT, Odette, *Phonétisme français et phonétisme arabe*, B.E.L.C, 1967.

Sitographie:

- [http://www.qurankarim.org/books/contentsimages/htmlfiles/kafi\(3\)-tajweed/kafi\(3\)-04.html](http://www.qurankarim.org/books/contentsimages/htmlfiles/kafi(3)-tajweed/kafi(3)-04.html) consulté le 10/06/2017
- <http://www.dar-alhejrah.com/t2150-topic> consulté le 10/06/2017
- <http://www.mawdoo3.com> consulté le 10/06/2017



